Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 37 (1973) **Heft**: 145-146

Artikel: Ancien français ebles "crépine"

Autor: Banitt, Menahem

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-658405

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANCIEN FRANÇAIS EBLES « CRÉPINE »

Élaborant son « Vocabulaire comparatif des parlers romans des Juifs du moyen âge », Blondheim range au nº 64, sous l'article HEPAR, les formes françaises °evedes, °evres, °eybles, °ebres et °ebedes, qu'il traduit par « diaphragme » ¹.

Ces vocables sont une transcription de gloses, en caractères hébraïques, relevées dans le commentaire biblique de Raschi (Troyes 1040-1105) et dans des glossaires bibliques du XIII^e siècle. Blondheim se refuse cependant de « garantir l'authenticité d'une étymologie qui [lui] paraît incertaine ».

Néanmoins, le REW retient cette étymologie jusque dans sa 3e édition (§ 4108), sans indiquer le sens des mots français. Le FEW, toujours à l'article HEPAR (IV 403 b), note « judfr. èbre « lobe de foie », et le AFW, III II, mentionne èbre, ebede « Zwerchfelle » (= diaphragme).

Publiant, plus tard, Les Gloses françaises des commentaires talmudiques de Raschi (Champion 1925), que Darmesteter avait commencé à réunir, Blondheim décide pour èbres « diaphragme » (n° 331)², à partir des multiples variantes manuscrites.

La source première de ce rapprochement étymologique avec HEPAR est une glose du Liber Radicorum de David Qimḥi à l'article yoteret, relevée par ses éditeurs Biesenthal et Lebrecht (Berlin 1847). Or, David Qimḥi est un Provençal (Narbonne 1160-1235) d'une famille provençale, et toutes ses gloses sont provençales. La glose en question, écrite elle aussi en caractères hébraïques, peut se lire apdes ou epdes. Les éditeurs avaient ajouté en note : « quod non dubitare licet esse hepatium aut hepatarium a hepar, hepatis [...] jecori affixum et non partem jecoris. »

Une autre source pour *èbre* est l'édition des gloses françaises soi-disant de Gerschom ben Yehouda de Mayence, originaire de Metz (960-1040) par

^{1.} D. S. Blondheim, Les Parlers judéo-romans et la Vetus Latina, Champion 1925, p. 53-54. Le signe o indique, chez Blondheim, « les mots qui ne paraissent pas se trouver dans les dictionnaires usuels ».

^{2.} Au § 330 ebedes est indiqué comme douteux.

L. Brandin. « Ce mot est tiré du grec $\tilde{\eta}\pi\alpha\rho$ », dit-il, et signifie « le lobe du foie, le petit épiploon, la crépine » ¹.

La seule édition critique, à ce jour, du commentaire de Raschi sur le Pentateuque, celle de A. Berliner (Berlin 1866, 2e édition Francfort 1905), lit ebres comme glose accompagnant l'explication du terme biblique voteret dans Ex. xxix: 13 et Lév. iii: 4. Berliner, qui l'avait rapprochée de l'espagnol hebras « fibres » dans sa première édition, abandonne cette hypothèse dans la seconde et admettra que ce terme n'est pas encore « genügend erklärt » (p. 455).

Nous n'en sommes toujours pas plus loin. Si, à la rigueur, hepar peut donner eivre (qui, notons-le, n'est pas attesté), comme separ a donné seivre, soivre, il n'est pas concevable que l'on traduise x dans « x au-dessus du foie » par « foie ». D'autant plus qu'il s'agit de Juifs croyants et pratiquants du moyen âge ou, si on accepte les théories de Blondheim, de Juifs de l'Antiquité, pour lesquels chaque mot, voire chaque lettre de la Bible, avait une valeur d'actualité et d'engagement. Si le sens d'un mot comme coxa peut se déplacer, c'est que cette partie du corps présente une certaine continuité qui estompe les limites, ce qui n'est pas le cas pour le foie et les parties attenantes, qui s'en distinguent nettement et par leur couleur et par leur conformation. Bref, ni la chose, base du triangle, ni ses deux côtés, le mot et l'étymologie, ne semblent établis avec quelque sûreté. Tâchons de le rendre plus stable.

LA CHOSE.

La base hébraïque des gloses en question, Yoteret, se lit dans la Bible (Ex. xxix: 13, 22; Lév. iii: 4, 10, 15; vii: 4; viii: 16, 25; ix: 10, 19) et dans le Talmud babylonien (*Berakhot* 44 b, 57 b; *Aboda zara* 29 a). Dans le Pentateuque, la Yoteret fait partie des organes du sacrifice que l'on brûle sur l'autel; dans la Guemara, elle est évoquée comme un des six aliments qui assurent une guérison complète. Dans les deux cas, Yoteret est cité avec

I. Revue des Études Juives, XLII (1901), p. 251, § 32. Pour réfuter les arguments de critique interne d'Epstein (Festschrift M. Steinschneider, Leipzig 1896, p. 115-143), qui voit dans ces commentaires l'œuvre d'un disciple de Gerschom, Isaac ben Yehouda, Brandin s'appuie sur le phonétisme des gloses françaises. « L'absence de l'e prothétique devant les groupes sc, sp; l'i prothétique devant le st, postulent, au moins, une antériorité de cinquante ans [par rapport au français de Raschi] en faveur du commentaire de Mayence », dit-il. D'ailleurs, en vérifiant le manuscrit, j'ai constaté qu'il ne se rapporte pas au traité de Houlin, mais à Baba Batra.

90

KABED « foie » ; il est tantôt directement déterminé par KABED (Ex. xxix : 22 ; Lév. viii : 16, 25 ; ix : 19 ; le Talmud), tantôt lié par la préposition 'AL « sur, au-dessus de » (Lév. iii : 4, 10, 15) ou MIN « de » (Lév. ix : 10).

Les premiers exégètes et traducteurs de la Bible différaient déjà sur l'organe ou partie d'organe designé par YOTERET. Les modernes ne sont pas plus d'accord. On comprend qu'il n'est pas question ici de passer en revue les innombrables explications et toutes les versions bibliques de toutes les époques, ni, à plus forte raison, d'examiner les détails de leurs argumentations. Ce qui nous importe, c'est de déterminer ce qu'était la YOTERET pour ceux qui la rendaient en ancien français par èbres et ses équivalents.

A l'exception de traductions aussi vagues que « la masse de graisse partant du foie » (La Bible de Jérusalem) ou aussi absurdes que « the lobe above the liver » (J. H. Hertz, repris de la version de la Jewish Publication Society), certaines autorités, comme la Encyclopaedia Biblica (III, 957-958, Jérusalem 1958), identifient la YOTERET aujourd'hui avec le lobus caudatus, nommé aussi lobule de Spigel. C'est une excroissance en pointe du foie, qui est plus développée chez les animaux et presse sur les reins ¹.

C'est la conclusion à laquelle était arrivé G. F. Moore, qui y a consacré un travail exhaustif considéré par la plupart des modernes comme définitif ². Il s'appuie, entre autres, sur les anciennes traductions araméennes, sur la Septante, l'Itala et des autorités rabbiniques du moyen âge, comme Haï Gaon et Maïmonide.

La Vulgate, cependant, rend Yoteret par reticulum, que l'on a coutume de comprendre comme une « membrane qui enveloppe le foie ». Or, une telle membrane n'existe pas, ou, en tout cas, n'est pas de telles dimensions ni conformation à être enlevée d'un coup de couteau par le prêtre, et on ne voit pas en quoi elle serait digne d'être offerte sur l'autel. C'est pourquoi, d'autres voient dans reticulum le « diaphragme » (Moore, Festschrift Nöldeke, vol. II, p. 769).

En fait, reticulum représente une deuxième interprétation de YOTERET, notamment l'épiploon. Car voici ce que dit Ambroise Paré, en parlant des organes qui entourent le foie : « L'omentum, autrement dit Epiploon, vul-

^{1.} Cf. Sisson and Grossman, The Anatomy of the Domestic Animals⁴, Philadelphia and London 1953, p. 440, 473-474, 483.

^{2.} Festschrift Nöldeke, Giessen 1906, vol. II, p. 761-769. Idée reprise par Julius Preuss, Biblisch-talmudische Medezin, Berlin 1923, p. 109 (q. v.) et par R. K. Yerkes, Le Sacrifice dans les religions grecque et romaine et dans le judaïsme primitif (traduction française), Payot 1955, p. 199 et 202, note 177.

gairement la Coëffe, pource qu'il nage et est tendu entièrement par dessus tous les intestins le plus souvent : laquelle ressemble à une rets à prendre poissons » 1. Le Ménagier de Paris (éd. J. Pichon, Paris 1847), vol. II, p. 221, emploie aussi covfe au sens de « membrane ». Nous avons donc toutes raisons de croire que c'est à l'omentum que la Vulgate fait allusion en disant reticulum. En effet, le manuscrit de la Vetus Latina à Lyon (éd. Ulysse Robert, Paris 1881) porte en toutes lettres omentum, et la Vulgate même rend ailleurs YOTERET une fois par arvina (Lév. iii: 15) et une fois par adeps (Lév. iv: 9). Moore voit dans ces deux mots des erreurs d'anciens copistes (p. 768, note 2); car il n'accepte pas qu'il s'agisse de « graisse ». Or les versets qui mentionnent YOTERET ne parlent que de graisse. Aussi, le Dictionnaire de la Bible de F. Vigouroux (Paris 1912), sous l'article FOIE (vol. II, col. 2297), nous dit que « il est fort probable que [YOTERET] désigne [...] la graisse qui se trouve entre le péritoine et le foie ». De même, dans A Dictionary of the Bible de J. Hastings (Edinburgh 1900), s. v. LIVER (vol. III, p. 128 a), la YOTERET est considérée comme un organe graisseux et rendue par « lesser omentum » ou petit épiploon.

Blondheim, en déterminant le sens des gloses françaises en question comme signifiant « diaphragme », cite, donc, à tort, l'article de Moore. Il s'appuie aussi sur un ouvrage juif du moyen âge, le Mordekhaï, Houlin, dans l'éd. Romm, ch. VII, § 660. C'est un recueil de décisions rabbiniques composé par Mordekhaï ben Hillel dans la deuxième moitié du XIIIe siècle. Le passage cité par Blondheim commence par les mots : « la graisse de la Yoteret du foie est défendue ». Or, l'argument principal de Moore était que la YOTE-RET ne pouvait être graisseuse puisqu'elle n'est pas défendue! La suite du texte de Mordekhaï semble donner raison à Blondheim, car on y dit que « la YOTERET est appelée ebdes; c'est la chair qui partage et divise (sic!) entre le poumon et le foie, et c'est ainsi que Raschi rend yoteret dans le Pentateuque par ebdes ». Blondheim a dû voir « entre poumon et foie » et conclure sur « diaphragme ». Mais il n'a pas remarqué que le Mordekhaï ne parle pas d'une simple membrane, mais d'un morceau de chair et de graisse. Toute la discussion halakhique qui suit le passage que je viens de traduire traite de la chair et de la graisse, et surtout de la graisse, qui composent la YOTERET. Il est clair que le Mordekhaï ne pensait pas au diaphragme. D'ailleurs l'hébreu possède un mot particulier pour le diaphragme ; le contraire aurait été étonnant dans le cas d'un organe aussi important. Le mot est MASAKH, qui est nommément glosé par « diaphragme » dans les écrits rabbiniques du

1. A. Paré, Œuvres complètes, éd. J.-F. Malgaigne, Paris 1840, vol. I, p. 135 a.

moyen âge ¹. L'hébreu possède aussi un terme propre pour le *lobus caudatus*, qu'on pourrait traduire par « le doigt du foie » ². Enfin, un autre mot de la racine YTR (*Ḥoulin* 50 a, *Pesaḥim* 51 a) a la valeur de « graisse » dans tous les dictionnaires et toutes les traductions du Talmud.

On entrevoit pourquoi Blondheim a eu recours au *Mordekhaï* pour trouver la définition d'èbre: Raschi est extrêmement concis. C'est une de ses plus éminentes qualités. Cependant, puisque c'est surtout à Raschi que nos termes français sont empruntés et que même le *Mordekhaï* rapporte sa glose, nous n'avons pas le droit de négliger le commentaire hébraïque qui accompagne la glose raschianique, aussi sobre qu'il fût. Sauf une seule fois, Lév. iii: 4, où Raschi définit la Yoteret par « la paroi, le revêtement » du diaphragme, il se sert partout, comme base hébraïque de la glose française, du terme araméen ȚARPEŠA. Or, quoi qu'en disent les dictionnaires, pour Raschi ȚARPEŠA signifie « graisse » (*Houlin* 49 b) 3.

Mais il y a encore deux passages où Raschi précise que cette graisse est celle de l'épiploon. En effet, quand ȚARPEŠA est déterminé du mot qui signifie « cœur » (Ḥoulin 49 b), Raschi l'explique par la graisse du cœur faite comme une coiffe où le cœur se cache 4. Nous retrouvons ici le reticulum de la Vulgate et la coëffe de Paré. Le texte des Additiones (Tossafot) dans Ḥoulin 38 b est plus net. Le Talmud y mentionne la ḤAÇER du foie. C'est le terme des versions araméennes de la Bible qui correspond à YOTERET. Moore y retrouvait une racine arabe signifiant « doigt » 5, mais les rabbins considèrent que ḤAÇER aussi signifie « graisse » et le prennent comme équivalent de ȚARPEŠA (Raschi, Ḥoulin 38 b). Les Tossafistes ajoutent, en précisant, que la YOTERET du foie « s'élève vers le haut et se compose de graisse et de

1. E. Ben Yehuda, Thesaurus totius hebraitatis, vol. XIII, p. 3119 b.

3. Les rabbins rapprochaient ȚARPEŠA de la racine biblique RȚPŠ (Job xxxiii: 25). Le Glossaire de Leipzig rend ce mot par *engraisser*.

4. L'hébreu de Raschi est un calque du français.

5. Les traductions arabes de la Bible n'emploient pas de mot de cette racine, mais un terme qui signifierait « ce qui reste ». D'autre part, il y a une racine arabe ḤçR qui signifie bel et bien « graisse ».

^{2.} Ibid., vol. I, p. 365 b. et M. Jastrow, Die Religion Babyloniens und Assyriens², Giessen 1905-1912, vol. II, p. 231, note 10. Ce qui rappelle un peu pinna de la Glossa Ordinaria (Migne, P. L., vol. CXIII, col. 305) dans sa glose à reticulum jecoris (Lév. iii: 4): «id est, epatis, in quo delectatio vel concupiscentia. Unde juxta LXX pinna epatis cum renibus auferetur». Confrontant, à propos de ce mot seul, l'exégèse chrétienne avec la juive, on mesure l'abîme qui sépare les deux méthodes: ici, indifférence à la valeur concrète de l'énoncé pour s'envoler vers l'apologue; là, recnerche minutieuse de la réalité derrière le texte, afin d'assurer la stricte observance.

sang ». Il s'agit donc bien pour les rabbins de l'école de Raschi de l'épiploon ou, plus précisément, du petit épiploon, la crépine. C'est un «repli péritonéal tendu de l'estomac au foie », nous dit le *Grand Larousse Encyclopédique* (vol. IV, p. 620 a). Et il faut comprendre le passage du *Mordekhaï*, non comme définissant le diaphragme, mais plutôt toute cette masse adipeuse qui part du foie et s'appuie, avec le péritoine, contre le diaphragme. C'est du moins ainsi que l'homme l'aperçoit quand l'animal est couché après avoir été égorgé ou quand il est suspendu chez le boucher. Le diaphragme retombe sur les organes inférieurs et ne forme qu'une masse avec le péritoine et ses replis graisseux. Ce qui expliquerait peut-être les gloses *mappa ventris* pour *omentum* et *epiplous* dans les anciens glossaires latins (Goetz, CGL, IV 132: 31, 264: 47, 371: 48, 543: 51; V 126: 13, 229: 10, etc.; Glossaria Latina, Paris 1926, I 410 b, II 93 a, etc.)

Les termes des Tossafistes rappellent ceux d'Aristote dans sa description de l'épiploon : « il est gras », « plein de vie et de chaleur », « chauffe le foie », « sert à la συμπέψις des aliments » ¹.

Ne sont-ce pas là des qualités qui le désigneraient éminemment comme offrande brûlée sur l'autel de Dieu ? Il n'est pas étonnant non plus que la croyance populaire en ait fait une panacée. Les rabbins cependant en ont défendu la consommation aux Juifs. Mais les Gentils en étaient friands, comme on peut déduire du cas présenté par la Mischna de Houlin, ii : 7. Dans le passé, même pas si lointain, on ne jetait rien. La crépine, coupée en petits morceaux, était frite avec la fressure (Ménagier de Paris, II, 5) ; et la fressure n'était pas jetée aux chats (Robert, Dictionnaire III, 146 a, s. v. fressure, citation 2).

LE MOT.

De toutes les lectures qu'offrent les gloses françaises en caractères hébraïques dans les écrits juifs du moyen âge, Blondheim avait opté pour èbres (Gloses talmudiques de Raschi, § 331). La variante ebedes, donnée au § 330 comme étant « d'authenticité incertaine », n'est qu'une mauvaise lecture. Il n'y a pas plus de raison de vocaliser le chva sous le beth quand il est suivi d'un d que quand il est suivi d'un r comme dans èbres. D'autre part, de nombreux manuscrits, beaucoup plus que ceux allégués par Blondheim,

^{1.} Les Parties des animaux, iv : 3 [677 a]; L'Histoire des animaux, iii : 17 [520 a].

portent un trait sur le daleth (la lettre d en hébreu). Il en est de même des manuscrits du commentaire de Raschi sur la Bible. Du moment qu'il se trouve au-dessus de la lettre dans plusieurs cas, nous pouvons être certains qu'il lui appartient : les autres l'ont omis et non le contraire. Or, daleth surligné n'a pas du tout la même valeur qu'un daleth simple, qui, d'ailleurs, dans les textes ponctués est encore muni d'un point diacritique au centre; daleth surligné représente le son [8]. La variante à èbres doit donc être lue *èbdes*. Ceci n'est pas une forme française, mais pourrait être provençale. Le manuscrit bodléien du commentaire biblique de Raschi, qui dans l'édition des Gloses françaises par Darmesteter (Paris 1909) porte le sigle A (fonds Oppenheim 34, Catalogue Neubauer 186) et dont les formes sont retenues par Darmesteter dans la plupart des cas, est un manuscrit provençal. Je n'en veux pour preuve que trois ou quatre cas où une glose de Raschi en langue d'oïl est accompagnée d'une deuxième en langue d'oc : fol. 121 c, LAHAB (Jg. v: 22) est rendu par brant suivi de lame; et au fol. 217 r 1, LAHAB (Nah. iii: 3), brant est suivi de alemèle; fol. 161 a, D'AGA (Ez. iv: 16), traduit par une forme septentrionale, aynse, est suivi de la formule « et dans notre langue : dobtor »; fol. 184 r, MA'DER (Is. vii : 25), glosé d'abord par l'ancien français mare « houe », est suivi de la forme occitane fosoyr.

Provençales aussi, des gloses comme abèstirað (fol. 44 r), calderon (62 v) et taïne (297 r), qui ne se retrouvent pas dans les manuscrits originaires du Nord, ainsi que alve (67 v), abrigar (193 v) ou prèmeðure (303 r), qui y remplacent sèle, abrièr, preinsure des autres manuscrits allégués par Darmesteter (p. 98, 107, 118). Ce ne sont là que quelques échantillons prélevés au hasard. Le manuscrit fourmille de formes en [ɛ] pour [a] français et de formes en ð ou z, comme oblizes (23 r), saluzer (26 r), batezure (43 r), limoneðe (197 v), éð êrt ancolpaðe (210 a), coplèð (212 d), goberneðors (214 r), roðiyl (249 v), etc., etc., qui avaient été faussement attribuées à la langue archaïque de Raschi. Le d intervocalique avait déjà disparu dans la région de Raschi un siècle avant sa naissance, et aussi longtemps que le texte était copié sur le territoire français les gloses étaient adaptées à la langue du copiste.

Toutes les gloses de Raschi, il est vrai, n'ont pas été provençalisées dans A, mais on peut affirmer sans crainte que, lorsqu'une glose a un son occitan, on a affaire à un mot de la langue d'oc. C'est donc le cas de notre ebões. D'autant plus que, dans le commentaire de Lév. iii : 4, A glose yoteret

^{1.} Certains cahiers du manuscrit sont arrangés en colonnes, d'autres non.

par $\dot{e}vzes$ ¹. Or, Darmesteter avait translitéré ce mot par $\dot{e}vres$! La lettre hébraïque pour z ressemble, en effet, à un d, et d à r. Comme, d'une part, j'ai pu noter que, dans des dizaines de cas, Darmesteter avait pris un d pour un r et vice versa, et que, d'autre part, dès le moyen âge, les scribes inattentifs ou étrangers ignorant le français avaient fait de même, nous pouvons dès à présent considérer $\dot{e}bres$ comme une forme marginale et affirmer l'existence du vocable provençal $\dot{e}b\breve{o}e$ ou $\dot{e}bze$ « crépine ».

Ce n'est pas tout. J'ai consulté des dizaines de manuscrits, tant du commentaire biblique de Raschi que de son commentaire talmudique, ainsi que des manuscrits du *Liber Radicorum*, cité plus haut, des commentaires de Gerschom ben Yehouda, du *Ittour* (II, s. v. TARPEŠA) d'Isaac ben Abba Mari de Marseille, partout j'ai trouvé *èvdes* et même *èvões* clairement ponctué (ms. Francfort 8° 159); rarement *èvres* ². Les translitérations des éditeurs de nos textes laisseraient donc beaucoup à désirer.

En dehors des formes en d et r, les textes consultés par Blondheim présentent encore des formes en l, notamment eybles, relevé dans un glossaire biblique (Glossaire hébreu-français du XIIIe siècle, éd. M. Lambert et L. Brandin, Paris 1905, 29: 68, 33: 10) et dans une note manuscrite d'une édition incunable du Talmud.

Ces deux cas suffiraient pour établir èbles, ou eybles dans la translitération un peu gauche de Lambert et Brandin, comme le terme ancien français pour YOTERET « crépine ». En effet, seul un Juif parlant français composerait ou copierait un glossaire hébreu-français, lui seul pourrait corriger une glose française ou en sentirait le besoin. En réalité, les èbles figurent encore comme glose dans d'autres glossaires hébreux-français de la Bible : le glossaire de Leipzig (Lév. iii : 4) ³ et celui de la Bibliothèque Palatine de Parme,

- 1. Pour b > v dans ce cas, voir Ronjat, Grammaire istorique des parlers provençaux modernes, 4 vol., Montpellier 1930-1938, vol. II, § 367. Il ne peut être question de heuse « revêtement » ; cet s est toujours transcrit par sin (cf. Gloses... talmudiques de Raschi, § 584) ; eu n'est qu'une graphie pour [ø], rendu par o ou u dans la transcription hébraïque ; il n'y a jamais eu de diphtongue [ew].
- 2. La collation de ces nombreux manuscrits est extrêmement facilitée grâce au zèle des directeurs anciens et nouveau de l'Institut des Manuscrits Hébraïques à Jérusalem, qui ont réussi à réunir dans une seule salle des dizaines de milliers de microfilms de manuscrits hébreux.
- 3. Au verset 13 d'Ex. xxix, ce glossaire écrit les èvdes. Plutôt qu'à une influence provençale, difficilement justifiable, il semble qu'il y ait, dans ce cas particulier, une influence allemande. En effet, le glossaire de Leipzig est pourvu tout au long de gloses allemandes aussi. La glose allemande qui correspond à èbles de Lév. iii: 4 est èvde, alors que dans Ex. xxix: 13 où èvdes se trouve dans la colonne du

ms. 2924², ainsi que dans le dictionnaire biblique de la Bibliothèque Nationale à Paris, f. h. 1243, s. v. YTR.

Mais voici un fait plus convaincant encore en faveur de èbles. Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, f. h. 155, contenant le commentaire de Raschi sur le Pentateuque est un manuscrit composite. Darmesteter déjà avait noté que certaines parties du manuscrit étaient fort anciennes. Or, le feuillet 114 appartenant à un manuscrit ancien étant déchiré, on l'a fait précéder d'un feuillet complet, aujourd'hui fol. 113, enlevé à un manuscrit plus récent. Les deux textes coïncident plus ou moins; ils présentent le commentaire du chapitre iii du Lévitique. Alors qu'au feuillet 113 on lit èbres, le fol. 114 porte nettement èbles. La partie récente du manuscrit a été copiée en Allemagne au XIV^e siècle, la partie ancienne dans le nord de la France, dans la première moitié du XIII^e 1. A ce propos il faudrait noter que les manuscrits juifs originaires de la France du Nord avant le XIII^e siècle sont rares. En ordonnant de brûler les exemplaires du Talmud, Saint Louis a visiblement causé la perte de nombreux écrits juifs de tout genre.

Remarquons encore que toutes les formes relevées, sauf l'allemande, sont au pluriel. Ce qui s'expliquerait difficilement à partir de HEPAR ou dans le cas du diaphragme, mais est doublement motivé si l'on a affaire à la crépine. En premier lieu, l'anatomie distingue plusieurs épiploons, tous repliés quelques fois et entourés de ligaments. Les dictionnaires grecs citent de nombreux passages où êxíxloov est employé au pluriel. En ancien français nous avons de même antoires « chair aux côtés du cou », longes, nombles et leurs variantes ². C'est un cas où « la langue utilise [...] la combinaison du

français, la colonne allemande reste vide. Cette forme allemande représente probablement l'ancien haut allemand êvade « enclos ». C'est une traduction erronée de ḤAÇER qui, nous l'avons vu, est le correspond araméen de YOTERET. Il a évidemment été choisi par ce besoin de traduction homophonique dont parlait déjà Blondheim (Les Parlers, CVII-CXII). C'est le même principe qui a poussé d'autres exégètes allemands à traduire YOTERET par rothfleisch, que je n'ai rencontré dans aucun dictionnaire; ils y retrouvaient à peu près les consonnes de RŢPŠ (Job xxxiii: 25), qu'on rapprochait de ṬARPEŠA, déjà mentionné (Aruch Completum, éd. A. Kohut, vol. IV, p. 94 a). Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer dans certains manuscrits la glose evde accompagnée de la note « en allemand » (cf. Blondheim, Gloses... talmudiques de Raschi, § 331 e).

1. Je dois ces précisions à M^{me} C. Sirat du C. N. R. S. et à M. Beit-Arié, directeur de l'Institut des Manuscrits Hébraïques à Jérusalem.

2. Les Livres du Roy Modus et de la Royne Ratio, éd. G. Tilander, S. A. T. F., 2 vol., Paris 1932; glossaire, vol. II, p. 257-425; Le Livre de la Chasse de Gaston Phoebus, trad. A. et R. Bossuat, Paris 1931, p. 139; G. Tilander, Cynegetica, vol. VII, p. 67, vol. VIII, p. 37-41; Le Viandier de Guillaume Tirel dit Taille-

massif avec le discontinu », disent Damourette et Pichon (*Essai*, vol. I, § 359). Ensuite, un aliment coupé en petits morceaux s'emploie souvent au pluriel : carottes, conserves, épices, épinards, frites, pâtes.

Ce mot èbles, est-il réservé aux écrits juifs ? De toute apparence. Pourtant...

Notre Godefroy, sous l'article *oublee*, cite le passage suivant de G. Saint Pair (*Mont Saint Michel*, vv. 792-794):

Pain e pastez, fruit e poissons Oisels, oubleies, veneisons De totes parz aveit a vendre.

Ces obleies « pâtisseries, gaufres », que viennent-elles faire entre les oisels et les veneisons ?

Le deuxième exemple de Godefroy n'est pas moins suggestif ; il est tiré de *Floire et Blancheflor*, éd. du Méril, vv. 2873-2874 :

Bistardes, cisnes et paons Niules, oublies, gibeles.

Niules ne signifie pas nécessairement des gâteaux, mais toute friture (AFW, s. v. niule) et avec oublies désignerait quelque fressure. Le deuxième vers ferait ainsi un tout avec gibeles, « abattis de volaille », pour accompagner sur la table la grande volaille servie en entier. Aurions-nous là un allomorphe d'èbles « crépine » ? Oublies dans ce sens n'était vraisemblablement pas un mot courant, puisque le copiste du manuscrit 1447, qui sert de base à l'édition de M. Pelan (Strasbourg 1937 et 1956), pour donner quelque unité au vers, a remplacé gibeles par buignets (v. 2952).

Le rapprochement entre èbles des documents juifs et oublees de ces deux poèmes semble trouver un renfort dans un texte du xvie siècle. En effet, Delboulle, dans ses « Mots obscurs et rares » (Rom., XXXIII [1904], p. 582) rapporte le terme oblets du foye dans la traduction de Quinte-Curce par Nicolas Seguier. L'expression est répétée deux fois dans le livre (ch. vii : 7 et ch. ix : 4) et rend le latin fibra. Or, fibrae jecoris désigne parfois le lobus caudatus 1.

vent, éd. J. Pichon et G. Vicaire, Paris 1892, p. 117, pour le rapprochement de nombles avec onglet, idée reprise par F. Lecoy dans Etymologica, Tübingen 1958, p. 490-493.

^{1.} Isidore de Séville, Etymologiarum sive originum libri XX, éd. W. M. Lindsay, 2 vol., Oxford 1957, XI: i, 126: « Fibrae jecoris sunt extremitates... »

L'ÉTYMOLOGIE.

Est-ce vraiment nécessaire ? La tradition philologique semble nous l'imposer. Comment éviter l'arbitraire dans l'histoire d'un mot si rarement attesté ?

Pour les formes en -bl- on peut se tenir à epiploon, comme racine première. Le mot devient naturellement proparoxyton en latin ¹. Il est courant en bas-latin et au moyen âge, à en juger d'après le nombre de glossaires de l'époque qui le mentionnent dans le Corpus Glossariorum Latinorum de Goetz. Même si p n'était pas géminé, il n'y aurait pas eu de diphtongaison devant le groupe -bl- (ibid., p. 233 g). Préparés pour la table, les èbles ont facilement pu devenir des eblées et des eblets et être transformés en oblées et oblets soit par un phénomène de phonétique spontanée, comme ce fut le cas de borlong, olifant et certaines formations dialectales de ebrius, ebulum, eruca, chaque fois sous l'influence d'un l ou d'un r voisin, soit par analogie des termes anatomiquement proches : longes et nombles.

On pourrait dès lors expliquer les formes en -br- comme des variantes dialectales où -bl- > -br- (Nyrop, *Grammaire historique*, vol. I, § 341,2) et non pas comme de simples erreurs de copistes.

A. Berliner, dans sa première édition de Raschi sur le Pentateuque, avait voulu voir dans ce que nous lisons èbres une forme francisée de l'espagnol hebras < fibras ². Cette hypothèse est attrayante en soi, puisque nous avons vu plus haut fibrae latin traduit par oblets et qu'Isidore de Séville définit fibrae comme « jecoris extremitates ». Mais au temps de Raschi les Juifs espagnols parlaient l'arabe, et le castillan, pour ceux qui le connaissaient, n'avait pas encore amuï l'f. D'ailleurs aucune version espagnole, manuscrite ou imprimée, ne rend yoteret par hebras. La Bible du Duc d'Albe a la ibad (Lév. iii: 15; iv: 9; vii: 4), diaflama (Lév. viii: 25), pulgar (Ex. xxix: 13, 22); la Biblia Romanceada: lo sobrado partout; la Bible de Ferrara, sobran et sobradura; le glossaire biblique Ḥešeq Šelomo (Venise 1617): el tarpas (qui n'est que le mot araméen déjà mentionné).

Si nous avions voulu reconstituer un étymon pour le provençal *ebze*, nous aurions pensé à quelque chose comme **epid*-. Or, le *Corpus* de Goetz, vol. III,

^{1.} P. Fouché, *Phonétique historique du français*, 3 vol., Paris 1952-1961, vol. II, p. 127.

^{2.} Idée reprise de L. Lewysohn, Zoologie des Talmuds, Frankfurt 1858, p. 41, § 67.

600 : 38, nous présente, dans un glossaire de termes médicaux du xe siècle, EPIDO sans astérisque, avec, comme glose, inter ventrem et umbilicum. Au lexique (vol. VII), s. v. epido, l'éditeur l'identifie avec ἔπιπλοον (sic!). Epido rejoint ainsi les centaines de termes des sciences naturelles empruntés au grec. Serait-ce une forme latinisée de ἐπίδοσις ου ἐπίδομα qui signifient « surcroît, surplus », rejoignant ainsi le sens premier de YOTERET de la racine YTR « excéder, être en surcroît » ?

Université de Tel-Aviv.

Menahem Banitt.